Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de la OEA
Centre Tropical d'Enseignement et de Recherche

Turrialba, Costa Rica

Circulation Restreinte

RAPPORT AU GOUVERNMENT D'HAITI SUR LE PLAN QUINQUENAL DE CAFE

Par

Pierre G. Sylvain
Horticulteur Emérite
Département des Cultures et Sols

Avril 1972

IICA
F00
163

Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de la OEA
Centre Tropical d'Enseignement et de Recherches
Turrialba, Costa Rica

Circulation Restreinte

RAPPORT AU GOUVERNMENT D'HAITI

SUR

LE PLAN QUINQUENNAL DE CAFE

Par

Pierre G. Sylvain
Horticulteur Emérite
Département de Cultures et Sols

Avril 1972

00006557

SOMMAIRE

		Page
I.	Introduction	1
II.	Le Problème	3
III.	Conclusions et Recommandations	7
1.	Le Plan Quinquennal	7
a)	Appréciation générale	7
b)	Intensification de la réhabilitation caféière	7
c)	Rénovation totale	7
d)	Conditions écologiques	8
e)	Crédit supervisé	9
f)	Pratiques culturales et variétés	10
g)	Amélioration de la qualité	12
h)	Routes de pénétration	12
2.	Recommandations d'ordre général	13
a)	Augmentation du prix relatif payé au producteur	13
b)	Coopératives	14
c)	Recherches	14
i)	Sols	15
ii)	Nutrition minérale	15
iii)	Essais de variété	16
iv)	Recensement caféier	16
d)	Préparation des cadres	17
e)	Augmentation du budget de l'IHPCADE	18

---ooOooo---

Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de la OEA
Centre Tropical d'Enseignement et de Recherches
Turrialba, Costa Rica

RAPPORT AU GOUVERNEMENT D'HAITI SUR LE PLAN QUINQUENNAL DE CAFE

I. INTRODUCTION

Le café a été traditionellement la principale source de devises étrangères d'Haiti. Au cours des dernières années le volume des exportations a sensiblement diminué, dépassant à peine 300.000 sacs de 60 Kilos alors que le quota de base accordé por l'Organisation International du Café (OIC) es de 490.000 sacs.

Le Gouvernement ému de la situation et de l'importance toujours capitale du café dans l'economie nationale décida de donner une part important á cette denrée dans son Plan Quinquennal d'Agriculture. Il sollicita les services du Dr. Pierre G. Sylvain, Horticulteur Emérite de l'IICA par l'intermédiaire du Bureau de la OEA en Haiti afin d'apporter ses conseils a l'élaboration du Plan. Au cours d'une réunion presidée par l'Agronome J. Léveque, Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, un programme de visites fut décidé a des zones où l'Institut Haitien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation (IHPCADE) a entrepris des projets de réhabilitation caféière depuis 1969. Le Consultant voyagea a Fonds

des Nègres, Thiotte, Dondon, Plaine du Nord, Plaisance et Marbial. Ces visites lui permirent de se rendre compte des problèmes de la culture, du travail déja accompli par l'IHPCADE et de s'entretenir avec certains moniteurs, agents de culture et moniteurs. Sa tache fut facilitée par la connaissance qu'il tenait du café en Haiti dans le passé pour avoir travaillé précédemment au Département de l'Agriculture et en grande partie par les observations faites en 1961 lors d'une Mission entreprise au sujet d'un programme de travail de la Fédération des Exportateurs de Café d'Haiti.

La série de conversations tenues avec de nombreux membres du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR) et surtout de l'IHPCADE ont eté de grande valeur pour arriver aux conclusions qui vont suivre. De meme les deux documents préparés par l'IHPCADE, le Plan Caféier National de 1971 et le Plan Quinquennal proposé en 1972 ont servi de base au présent Rapport.

Le Consultant a jugé bon de ne pas se limiter a une étude de Plan Quinquennal proposé mais de présenter aussi des considérations d'ordre plus général, susceptibles d'augmenter la production et d'améliorer le commerce de la denrée.

Il serait trop long d'énumérer les noms de tous ceux qui à un titre ou un autre méritent la reconnaissance de l'auteur de ce rapport tant pour les preuves d'amabilité extreme qu'ils lui ont témoigné que pour les informations précieuses qu'ils lui ont prodiguées et le mal qu'ils

ont pris pour faciliter sa tache a tous les égards. Un témoignage spécial de gratitude doit etre néammoins dirigé a l'Agronome J. Léveque, Secrétaire d'Etat du DARNDR, R. Léveillé, Sous-Secrétaire d'Etat, J. Bernard, Directeur Général, B. Dadaille, Directeur Général de l'IHPCADE, J. Silva et R. Roy, Chef et Chef-Adjoint du Bureau de l'OEA en Haiti, L. Blanchet, Doyen de la Faculté d'Agronomie, J. Prophete et R. Saintil de l'IHPCADE, M. Gouthiér, J. Adrien, R. Laroche et G. Michel du DARNDR, finalement P. Bayard un des plus grands et des plus habiles planteurs de café d'Haiti.

II. LE PROBLEME

Nous avons déja eu l'occasion de présenter une étude détaillée sur le probleme caféier a la suite de la visite sollicitée par la Fédération des Exportateurs de Café (1). Le probleme dans son essence n'a pas changé; il est par conséquent inutile de répéter ce qui a déja été exposé et nous nous contenterons de signaler les changements qui ont pu se présenter dans la situation au cours des dernières années. En général le problème n'a fait que s'aggraver comme en témoignent les statistiques disponibles. Cette aggravation a été due tant par les circonstances de désastres naturels que par la crise économique qui a affecté le pays durant plusieurs années.

---

(1) Sylvain, Pierre G. Rapport sur un programme de travail de la Fédération des Exportateurs de Café d'Haiti. Turrialba, Costa Rica, Institut Interaméricain des Sciences Agricoles, 1961. 14 p.

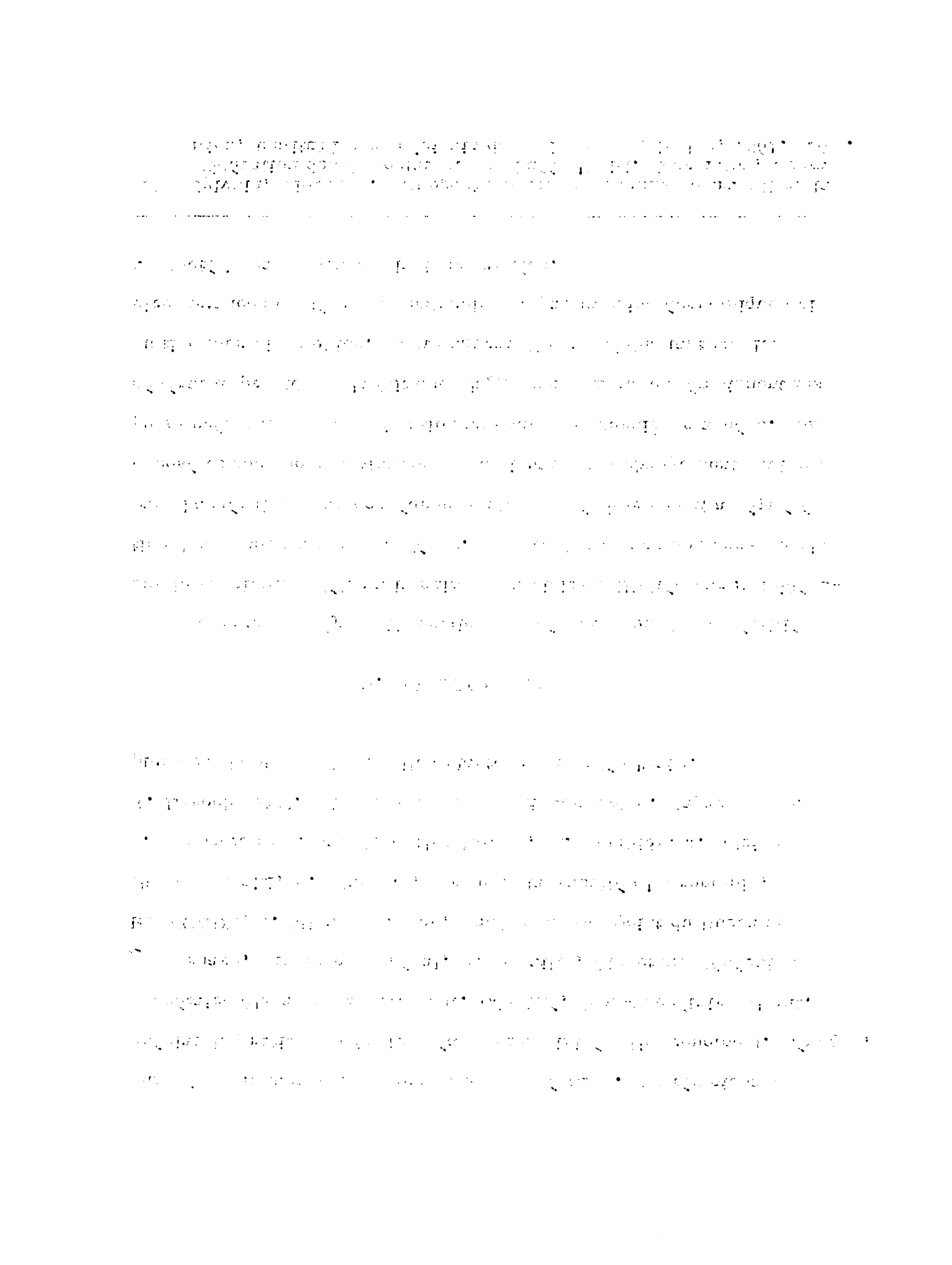

Notre rapport de 1961 attirait l'attention sur la diminution des exportations de café au cours du siècle actuel, les fluctuations extrêmes dans le cours des exportations, la nécessité d'augmenter les rendements et d'améliorer la qualité des cafés haitiens.

En compilant les données de l'IHPCADE (1), et en considérant les années 1959-1960 a 1963-1964, et 1964-1965 a 1968-1969 la moyenne du volume des exportations qui atteignait pour la première période de 5 ans 416.652 sacs avec une variation annuelle de 273.455 à 544.560 sacs n'était plus pour la deuxieme période que de 341.265 sacs avec une variation annuelle de 282.793 à 407.604 sacs. Les fluctuations dans le rythme des exportations sont toujours notables et ont été aggravées par l'effet des cyclones.

Nous n'avons pas de données précises sur les changements éventuels dans la qualité des cafés mais elle n'a pas du etre beaucoup améliorée, vu que le volume de café lavé exporté représentait seulement 12% du volume total selon les données de l'IHPCADE a l'epoque de la publication. Même si les prix reçus pour certains cafés lavés ne sont pas toujours encourageants, il n'en est pas moins vrai que ce type de café est ordinairement vendu plus cher sur le marché mondial.

Les rendements ne semblent pas avoir augmenté étant estimés par l'IHPCADE a 270 Kilos par hectare, chiffre égal a celui de notre rapport de 1961. Il est bon d'indiquer que les chiffres de rendement

---

(1) Institut de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation. Haiti. Plan Caféier National. Port-au-Prince, 1971. 31 p.

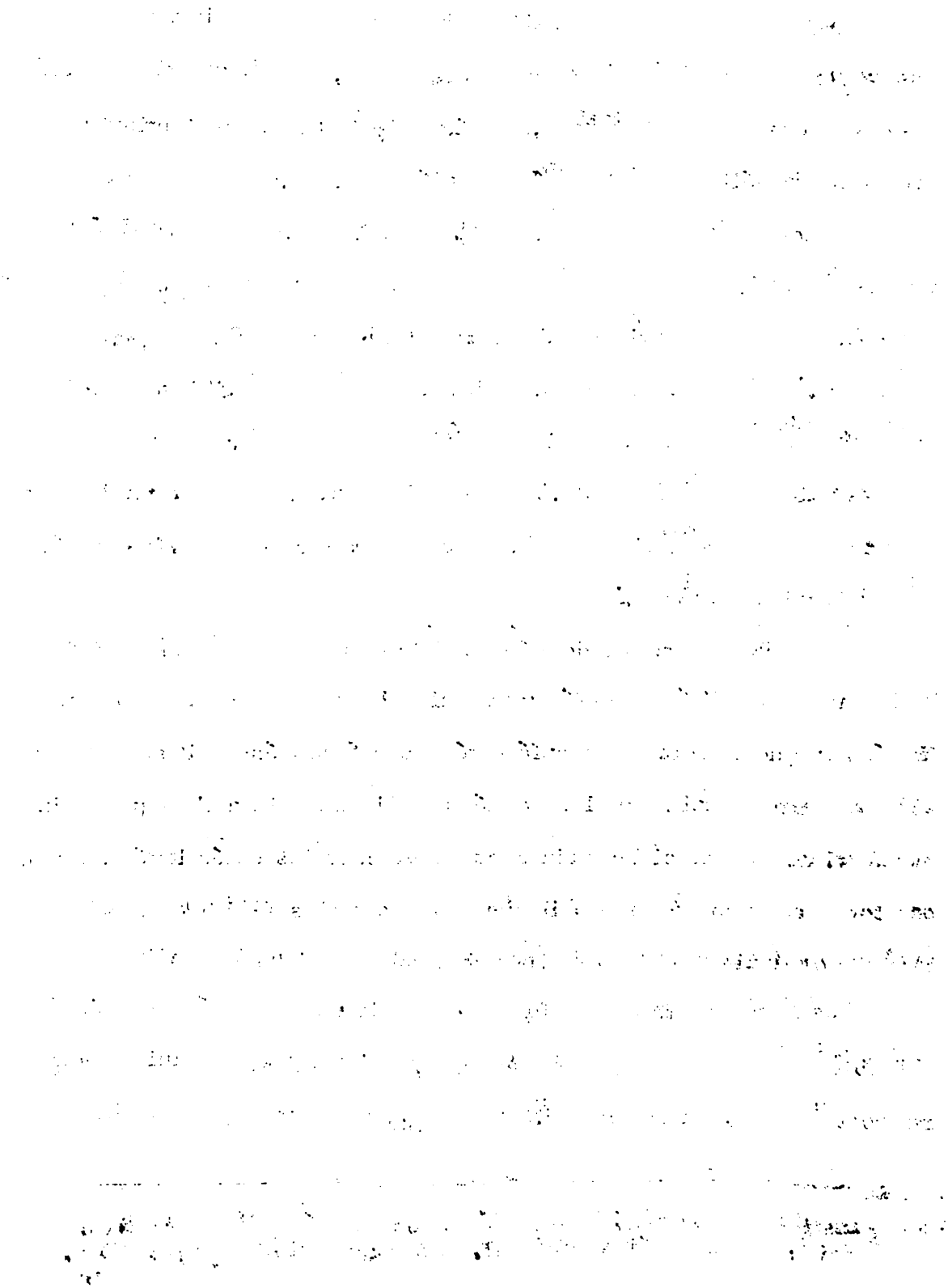

sont basés sur la production totale qui, elle-meme est estimée au moyen des exportations plus la consommation du pays. Cette consommation est néammoins difficile a établir étant basée a son tour sur la population qui n'est pas connue de manière précise.

La nécessité d'améliorer la situation de l'industrie caféière d'Haiti est encore plus grande qu'en 1961. Malgré l'augmentation d'entrée de devises signalée dans les secteurs miniers et industriels, le café est toujours la base de l'économie haitienne et joue une importance capitale dans la vie d'un grand nombre de petits producteurs et d'intermédiaires. L'écart entre le chiffre des exportations et le quota accordé par l'OIC laisse une marge sure pour la vente du café haitien sur les marchés mondiaux traditionels.

La possibilité d'augmenter la production est encore plus grande qu'en 1961 vu les meilleures connaissances acquises dans la production du café dans le monde et l'expérience obtenue a cet égard en Haiti au cours des dernieres années, grâce aux projets de réhabilitation et rénovation caféieres y compris la dissémination de meilleures varietés et un commencement d'emploi d'engrais chimiques.

A la suite des cyclones de 1963, 1964 et 1966 qui ont occasioné la perte de millions de caféiers, l'IHPCADE entreprit en 1968-1969 un projet de réhabilitation des plantations caféieres sur une base modérée. Les résultats obtenus ont encouragé l'elaboration d'un plan quinquennal de beaucoup plus grande envergure envisageant la

réhabilitation de 48.000 hectares (1). Le plan prévoit un budget de Gdes. 25.206.921 ou un peu plus de 5 millions de dollars durant cinq ans. Il consiste en un travail extensif de réhabilitation et un travail intensif seulement dans certains cas limités.

Le travail extensif comprendrait:

Eclaircissage (mise a distance)

Taille des caféiers

Contrôle d'abris

Entretien (sarclage, enlevement des lianes et des parasites)

Regarnissage

Plantation des régions propices et extension des varietés a haut rendement afin d'abandonner les zones marginales

Apport de fumier et paillis.

Le travail intensif comprend les mêmes pratiques auxquelles il est ajouté un apport d'au moins une demi- livre d'engrais adéquat par plant et par année.

Il n'est pas nécessaire de reproduire ici tous les détails du Plan qui sont clairement exposés dans le document cité; nous reprendrons seulement un peu plus loin les points sur lesquels nous avons des recommendations a présenter.

---

(1) IHPCADE. CAFE. Plan quinquennal proposé par l'Institut Haitien de Promotion du Café et des Denrées d'Exporation. Port-au-Prince. s.d. 43 p.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMENDATIONS

1. Plan quinquennal

a) Appréciation générale. Les résultats obtenus dans certains secteurs depuis l'initiation des projets de réhabilitation commencés en 1968 indiquent que la voie tracée est bonne en principe et, qu'avec certaines modifications, le plan quinquennal basé sur cette expérience pourrait être un succes. Le fait que les petits producteurs commencent a se familiariser avec diverses variétés de plus haut rendement et qu'ils entreprennent leurs propres pépinieres est une indication des progres accomplis ces dernieres années. Le début d'emploi d'engrais chimiques est aussi un grand pas quoiqu'il soit generalement entrepris sur une échelle tout a fait insuffisante.

b) Intensification de la réhabilitation. Le café doit etre considerá comme une culture intensive et non extensive. Il est par conséquent fortement recommandé de financer uniquement le travail intensif de réhabilitation en y consacrant tout le budget du Plan et réduisant les superficies a réhabiliter pour le moins de moitié,20 a 24.000 hectares. Nous pensons que la réhabilitation intensive de 24.000 hectares résulterait en une plus grande augmentation de production que la réhabilitation extensive de 48.000 hectares.

c) Rénovation totale. Pour les mêmes raisons de culture intensive, il est recommandé que soit appliquée une rénovation totale sur une partie des plantations. Cette rénovation consisterait a éliminer completement les vieux arbres et entreprendre la mise en place de nouveaux

plants. Les superficies rénovées pourraient constituer seulement un dixieme de la plantation la premiere année, quitte a rénover un second dixieme l'année suivante et progressivement obtenir une plantation completement rénovée. Ce système a l'avantage de constituer des parcelles plantées seulement de bonnes variétés et de partir avec un bon systeme de taille, fertilisation, contrôle des abris, etc. Les coûts des différentes opérations ainsi que les rendements obtenus devraient être soigneusement notés tant dans les parcelles de réhabilitation que dans celles de rénovation totale pour pouvoir déterminer la méthode qui offre les meilleurs avantages économiques.

d) Conditions écologiques. En principe le Plan devrait considérer uniquement les zones les plus propices a la culture du café, l'abandon des zones marginales y est d'ailleurs prévu. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'écologie du café qui sont indiqués dans diverses publications et avec lesquels les agronomes du Plan doivent être déja familiarisés. Nous traiterons seulement de quelques points. En général a moins qu'il ne s'agisse d'un micro-climat spécial la production du café arabica ne devrait pas etre encouragée au dessous de 300 mètres d'altitude. Exception pourrait être faite dans les cas où les producteurs ont déja été motivés et montrent un grand interêt a la culture comme dans certaines parties des régions de Fonds des Nègres et de Marbial. Néammoins, considérant les plans futurs ces régions devraient etre incorporées a un programme de diversification des zones marginales de café. Les régions a sols mal drainés et de pH élevés

ne devraient pas etre incluses dans le Plan. En cas de doute sur les meilleures conditions écologiques le Dr. J. M. Montoya, Représentant Officiel de l'IICA en Haiti et spécialiste de la question pourrait etre consulté.

e) Crédit supervisé. Le Plan devrait se baser principalement sur le crédit supervisé. Ce mode d'éxécution permettrait d'apporter une aide plus substantielle aux producteurs. Ceci serait surtout important pour faciliter l'acquisition d'engrais chimiques. Comme nous recommandons de pratiquer uniquement le travail intensif, ces produits deviennent d'une importance capitale dans le Plan. Ces engrais devraient s'employer a un taux d'au moins une tonne par hectare par an. Le producteur aurait besoin de crédit pour couvrir les frais nécessaires a l'emploi de cette pratique. Les remboursements pourraient s'effectuer apres trois récoltes des plants fertilisés. Ceci ne devrait pas etre impossible si toutes les pratiques recommandées étaient suivies au temps voulu, résultant ainsi dans une grande augmentation de production. Les premiers remboursements une fois effectués un fonds de roulement pourrait etre constitué permettant d'ouvrir de nouveaux crédits. Avec ce fonds de roulement et le développement progressif du Plan il est probable qu'un financement initial extérieur de 45.000 tonnes d'engrais chimique serait suffisant pour couvrir les frais des applications subséquents qui atteindraient un chiffre beaucoup plus élevé pendant la durée du Plan. Des crédits pour de moindre valeur seraient aussi nécessaires pour éxécuter certaines pratiques tant dans le domaine de la culture que de l'élaboration du produit.

Il est étonnant que les institutions de crédit n'incluent pas les petits producteurs de café parmi leurs clients. Selon l'IHPCADE (1) les exportateurs de cette denrée bénéficient de prêts au début de chaque récolte. Les chiffres pour l'exercice 1964-1965 seraient de Dls. $ 574.974 (en chiffres ronds) de crédits a gages et de $ 942.000 de lignes de crédit ou un total de $ 1.516.974, ce qui est une somme minime considérant le volume du café mis en cause. Ces crédits de toutes les façons ne peuvent atteindre qu'indirectement le petit producteur.

f) Pratiques culturales et variétés. Un des principes les plus importants de l'agriculture est que toute augmentation de grande envergure de rendement dépend d'une série de pratiques culturales appliquées conjointement avec l'emploi de bonnes variétés. Dans le cas du café les meilleures variétés, si on les emploie avec un excès d'ombrage ou un sol pauvre sans engrais, ne pourront donner de bons résultats. Un autre exemple est celui des distances de plantation. La tendance moderne est d'employer une forte densité de plants a l'hectare, par exemple 2,50 m x 1 m ou 1,25 m pour les variétés de haut port et 2 m x 1 m pour les Caturra. Ces distances néammoins doivent etre accompagnées d'une taille bien ordonnée autrement un veritable fouillis d'arbres peut se présenter apres quelques années. Ces arbres porteront des tiges grêles et surtout de vieilles branches improductives

---

(1) IHPCADE. Haiti. Plan Caféier National. op. cit.

comme on le voit dans certaines plantations d'Haiti et d'ailleurs. Le but principal de la taille est d'éliminer les branches improductives pour donner naissance a de jeunes tiges vigoureuses de rendement élevé. De fait le point le plus important n'est pas le nombre d'arbres mais le nombre de tiges a l'hectare.

La question des engrais chimiques est primordiale. Les résultats d'expériences entreprises en divers pays ont démontré que le café, en général, répond souvent a l'application de ces produits de manière spectaculaire, surtout quand les arbres croissent dans des sols pauvres. On ne dispose pas de relevé des sols des caféières d'Haiti mais le fait que la culture y existe depuis un grand nombre d'années et l'aspect des plants de beaucoup de localitiés indiquent que les terrains sont fatigués dans la plupart des cas. Une formule 10-5-20 est maintenant généralement employée dans le pays. Vu la grande diversité des sols il est certain qu'une formule unique ne peut etre idéale pour toutes les régions. En attendant que des analyses de sols et de feuilles nous éclairent mieux sur le sujet, il est recommandé qu'une plus forte proportion d'azote soit employée. Sans changer la formule on pourrait appliquer 600 kilos de 10-5-20 et pratiquer une application additionelle de 400 kilos de sulfate d'ammoniaque, ce qui résulterait en une fertilisation a l'hectare (en chiffres ronds) de 140 kilos d'azote, 30 d'acide phosphorique et 120 de potasse. Le sulfate d'ammoniaque présente l'avantage d'acidifier les sols a pH trop élevés. Il pourrait etre remplacé par de l'urée dans les terres trop acides en employant des doses contenant la même

quantité d'azote que celle considérée pour le sulfate d'ammoniaque. En général la forme ammoniacale convient mieux au café que la forme de nitrate. Ceci devrait etre pris en considération dans la constitution chimique de la formule employée.

Jusqu'a ce que le résultat d'essais menés en Haiti prouve le contraire, la variété typica locale ne devrait pas etre employée car les expériences de divers pays ont conclu a l'infériorité du typica courant. Les variétés Caturra et Bourbon sont déja établies en Haiti et on peut obtenir des semences sur place. Un grand effort d'introduction et de multiplication de types offrant un certain degré de résistance a la rouille devrait etre activement déployé. Plusieurs de ces types offrent les caractéristiques du typica tout en ayant une plus grande productivité.

g) Amélioration de la qualité. Quoique le Plan envisage l'amelioration de la qualité , un budget de seulement 60.000 gourdes y est consacré. Il est recommandé que de plus grandes disponibilités soient prévues tant pour l'augmentation de la préparation du café lavé que pour l'amelioration du café préparé par la voie seche.

h) Routes de pénétration. Le Plan prévoit un budget de 60.000 gourdes pour la construction et l'amélioration des routes de pénétration. C'est un point tres important pour lequel les valeurs allouées sont insuffisantes. D'autre part les routes de pénétration ne servent pas seulement a faciliter le transport du café mais aussi celui des hommes et autres marchandises, par conséquent des fonds devraient etre prélevés sur d'autres parties du budget national pour qu'un effort sérieux soit fait pour faciliter les communications terrestres.

2. Recommendations d'ordre général

a) Augmentation du prix relatif payé au producteur. Le producteur devrait toujours recevoir une portion équitable de la valeur du café sur le marché international. D'apres les données du Plan Caféier National préparé para l'IHPCADE le producteur recevait de 63 a 72 pour cent du prix du café dans les années 1950, 1952 et 1953; de 40 a 50 pour cent dans les années 1964 a 1966, et de 29 a 49 pour cent au cours des années 1967-1970. Par contre l'Etat recevait respectivement pour les memes années 16, 32 et de 28 a 37 pour cent du prix et les intermédiaires de 11 a 16, de 18 a 28 et de 21 a 25 pour cent.

Une meilleure rémunération du producteur pour son travail n'est pas seulement un acte de justice sociale mais un des plus forts stimulants pour augmenter la production du café. C'est ce qui permet d'insister sur cette question dans un rapport qui ne prétend pas etre de nature économique.

Une étude sérieuse de la fiscalisation devrait etre menée par les secteurs publics intéressés afin d'étudier les moyens de diminuer de manière drastique et rapide les impots sur le café. La question du "dégrèvement des droits du café" pour employer l'expression consacrée a fait couler beaucoup d'encre en Haiti sans qu'apres des années de publications une solution satisfaisante ait été jusqu'a présent apportée au probleme.

Pour ce qui est des valeurs perçues par les intermédiaires, une commission représentant tant les secteurs publics que privés devrait

étudier le coût des opérations de la commercialisation avec l'aide d'un spécialiste en la matiere, préférablement membre d'un organisme international pour garantir son impartialité. Les étapes successives de la commercialisation devraient etre aussi soigneusement considérées pour chercher les moyens de diminuer leur coût dans la mesure du possible. Sur la base de ces études on pourrait déterminer la juste portion du prix qui devrait revenir aux intermédiaires. La loi considère deja que l'IHPCADE peut avec l'autorisation du Secrétaire d'Etat de l'Agriculture et en accord avec le Département du Commerce fixer les prix unitaires minima à payer pour le café.

b) Coopératives. Les Coopératives jouent un grand role tant dans la production que dans la commercialisation. Le Plan donne une grande importance aux Comités de Planteurs, aux Conseils Communautaires et aux Coopératives. Il ne faut pas oublier que les coopératives sont essentielles même en dehors des zones couvertes par le Plan. Dans notre Rapport de 1961 nous donnions comme exemple les coopératives de la Jamaique qui comptaient 3.500 membres en 1951 et dont le chiffre dépassait 38.000 en 1958. Selon des données plus récentes il y avait en 1968 environ 54.000 membres organisés en 649 groupes (1). Ces coopératives a part leur action sur la production et la qualité du café permettent aux membres de recevoir deux tiers de la valeur du produit.

c) Recherches. Heureusement pour les pays qui ne disposent pas de moyens pour entreprendre un programme de recherches de

---

(1) Coffee Industry Board. Annual Report for the year ending 31st July 1968. Kingston, Jamaica, 1970. 20 p.

grande envergure beaucoup de travaux ont été publiés sur le café ces dernieres années. Ces travaux nous apportent des renseignements précieux sur la plante, sa production et la préparation de ses récoltes pour la vente. Néammoins en raison des différences de sols, de climats et de certaines autres conditions propres a chaque région, il est nécessaire que se fassent certaines études pour éviter les tâtonnements et aider a réduire le coût de production.

Sans préjudice d'autres investigations qui devraient etre conduites dans l'avenir, considérant l'importance qui doit etre donnée a la nutrition minérale et a l'emploi de nouvelles variétés nous recommandons comme études prioritaires:

i) Sols. Relevé des sols des principales régions caféieres ou l'action du Plan Quinquennal se va faire particulierement sentir.

ii) Nutrition minérale. Relevé de l'etat de nutrition minérale des caféiers en employant une méthode analogue a celle employée dans les états de Sao Paulo et Parana (Brésil) par les spécialistes de l'Institut de Recherches d'IBEC (1). Ce relevé devrait etre accompagné d'essais de fertilisation mettant en jeu l'action seule ou conjointe des éléments majeurs, N, P, K (9 traitements) sur la

---

(1) Lott, W.L. et al. A study of coffee fields in Sao Paulo and Parana by foliar analysis. IBEC Research Institute Bulletin 26, New York, 1961. 68 p.

croissance et la production des caféiers. Ces essais devraient etre répétés dans plusieurs régions du pays en tenant compte des différences de sols. Dans une ou deux zones des essais plus complets devraient etre établis sur la base de 27 traitements par l'emploi de trois niveaux d'application des éléments majeurs (par exemple 0, 100, 200 kilos a l'hectare). Selon les résultats du diagnostic foliaire des essais de controle de déficiences d'éléments secondaires ou mineurs devraient etre entrepris, le cas échéant.

iii) Essais de variétés. Ces essais devraient comparer les rendements du typica local avec ceux des variétés introduites. Il est suggéré d'employer pour commencer 12 a 15 variétés utilisant six plants par parcelle et six répétitions.

iv) Recensement caféier. Pour mieux orienter les travaux du plan il est suggéré d'entreprendre un recensement caféier détaillé apportant tous les renseignements socio-economiques nécessaires. Ceci comprendrait entre autres des données sur la dimension des parcelles, le nombre de caféiers, le rendement moyen, le coût de production, la tenure des terres, etc. Des enquetes de ce genre ont déja été executées par des

organismes des Nations Unies en Colombie et au Salvador (1) ainsi que dans l'Etat de Sao Paulo, Brésil (2). Un project semblable est en cours dans la Republique Dominicaine avec l'aide de l'OIC et de l'AID.

d) Préparation des cadres. Quoiqu'il existe en Haiti des agronomes qui ont une bonne connaissance des problemes du café en général, nous pensons que, vu les progres réalisés au cours des dernieres années tant dans la production que dans la préparation et la vente du café un voyage d'etudes dans certains pays serait de grand profit. Il est suggéré que quelques agronomes visitent les pays suivants pour les motifs indiqués:

Colombie: Systeme de production, préparation du café lavé par les petits producteurs, commercialisation au moyen de la "Federación Nacional de Cafeteros".

Jamaique: Organisation des coopératives de petits producteurs, usinage et commercialisation du café de ces producteurs par le "Coffee Industry Board".

Costa Rica: Systeme intensif de production au moyen de la haute densité de plants a l'hectare, taille, controle de l'ombrage et emploi de doses massives d'engrais, usinage sur une grande echelle, commercialisation et controle des prix par la "Oficina del Café".

---

(1) NACIONES UNIDAS. Organización para la Agricultura y la Alimentación. El café en América Latina. Problemas de la productividad y perspectivas. I. Colombia y El Salvador. Naciones Unidas, 1958. 158 p.

(2) _____. El café en América Latina. Problemas de la productividad y perspectivas. II. Estado de Sao Paulo, Brasil. Parte I. Situación y perspectivas de la producción. México, Naciones Unidas, 1960. 112 p.

Les agronomes a leur retour serait requis d'offrir un cours aux agents du Plan. L'aide d'agronomes étrangers pourrait être requise pour traiter de sujets spéciaux durante ce cycle de préparation.

Considérant le danger que constituerait l'introduction de la rouille en Haiti, il est suggéré qu'une bourse soit accordée a un agronome pour se spécialiser en la matière. Vu qu'il y a peu de phytopathologistes dans le pays, il serait préférable que le boursier suive le cours complet de Magister a l'Université Rurale de Minas Gerais (Viçosa, Brésil) qui compte un personnel important dans la Section de Pathologie Végétale et dont plusieurs travaillent activement sur la rouille. Le séjour a Viçosa devrait être suivi d'une courte période a l'Institut Agronomique de Campinas, Sao Paulo, pour se mettre au courant des travaux que s'y poursuivent sur les variétés résistantes a l'Hemileia. Cette bourse pourrait etre financée par l'Etat ou par un organisme international approprié.

e) Augmentation du budget de l'IHPCADE. Considérant l'importance des travaux que devra entreprendre l'IHPCADE si se met en action le programme du Plan avec les modifications suggérées ainsi que les études indiquées tant dans le domaine agronomique que dans le domaine socio-economique; considérant d'autre part qu'il doit exister une continuité dans l'action de cet organisme, il est recommandé que son budget soit augmenté d'une valeur de trois gourdes soixante quinze centimes pour chaque sac de café exporté.

Cette recommandation est faite sous deux conditions expresses: 1°) que cette contribution n'augmente en rien la taxe actuellement supportée par le producteur, ce qui serait en désaccord avec le point de vue précedemment exprimé a cet sujet; 2°) que cette augmentation de budget ne serve pas a financer de nouveaux postes administratifs en nombre déja suffisant .

---oooOooo---

FITO-337-72
PGS/iss
7 Avril 1972

FECHA DE DEVOLUCION			
27 FEB	1989		

IICA
FOO
163
Autor
RAPPORT AU GOUVERNMENT D'HAITI SUR LE PLAN QUINQUENAL DE CAFE
Título
Fecha Devolución
Nombre del solicitante
27 FEB 1989
Rochelle Scott.